

Le projet Syncrude est sauvé

Le gouvernement fédéral et les gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario ont décidé de sauver le projet Syncrude, projet d'extraction de pétrole brut des sables bitumineux de l'Alberta par la société Syncrude Canada Ltd et d'autres sociétés pétrolières.

Un des actionnaires de la première heure, la société Atlantic Richfield Canada Ltd de Calgary, ayant retiré, en décembre dernier, sa participation qui était de l'ordre de 30 p. 100, la survie du projet s'en était trouvée sérieusement menacée. Les autres sociétés participantes avaient alors annoncé qu'elles ne pourraient assurer la poursuite du projet sans l'injection de nouveaux capitaux car, au cours des douze derniers mois, les coûts avaient doublé pour atteindre 2 milliards de dollars.

Le 4 février, le ministre de l'Énergie, M. Donald MacDonald, a annoncé à la Chambre des communes les résultats des séances de négociations auxquelles il a participé à Winnipeg en compagnie du président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, et des premiers ministres de l'Alberta et de l'Ontario:

Une entente de principe a été conclue au sujet du financement du coût estimatif de deux milliards de dollars de cette deuxième usine de production de pétrole synthétique à partir des sables pétrolifères de l'Athabaska. Au moment où je parle à la Chambre, les gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario communiquent simultanément cette même nouvelle dans la capitale de ces provinces. Nous sommes tous de nouveaux partenaires de Syncrude. Nous nous sommes joints à trois des premiers participants de Syncrude, Imperial Oil Ltd., Canada Cities Service Ltd. et Gulf Canada Ltd., afin de nous assurer de la réalisation de ce projet. Nous accélérerons immédiatement les travaux au lac Mildred afin de terminer les installations de la Syncrude conformément au calendrier établi et de faire démarrer d'ici 1978 la production de cette usine qui, lorsqu'elle fonctionnera à pleine capacité, fournira plus de 125,000 barils de pétrole brut par jour pour les Canadiens....

A la suite de ces négociations, le Gouvernement fédéral, au nom des citoyens du Canada, s'est porté acquéreur de 15 p. 100 de la Syncrude Canada Ltd. Nous investirons 300 millions de dollars en actions ordinaires pendant la construction de l'usine. Je suis d'avis que cet investissement assurera au portefeuille de Petro Canada une base qui lui permettra de débiter sous d'heureux auspices.

La province de l'Alberta achètera une participation de 10 p. 100 dans la Syncrude au moyen d'un investissement

de 200 millions de dollars en actions ordinaires. De plus, l'Alberta prêtera 200 millions de dollars au projet. L'Alberta investira également entre 500 et 600 millions de dollars pour la construction d'une centrale qui desservira l'entreprise, et la construction d'un pipe-line, d'habitations et d'autres infrastructures liées à cette importante entreprise d'exploitation des ressources du nord de l'Alberta. La province d'Ontario, dont le Gouvernement fédéral se réjouit de la participation, se portera acquéreur de 5 p. 100 des actions ordinaires de la Syncrude grâce à un investissement de 100 millions de dollars.

Ensemble, les trois nouveaux partenaires de la Syncrude achèteront au nom du public 30 p. 100 des actions ordinaires de la Syncrude, sans compter que l'Alberta pourra accroître cet intérêt, soit au moyen des obligations convertibles, soit en exerçant le droit de 20 p. 100 qu'elle détient.

Les sociétés privées conserveront pour le moment 70 p. 100 des actions de l'entreprise. Pour ce faire, elles devront ajouter 400 millions de dollars aux 1000 millions qu'elles se sont déjà engagées à investir. Comme je l'ai déjà dit, la moitié de cette augmentation sera financée au moyen de prêts consentis par le gouvernement de l'Alberta.

Malgré l'immensité de l'entreprise, son importance dépasse considérablement la simple construction de cette usine. Les sables bitumineux de l'Athabaska contiennent environ 300 milliards de

barils de pétrole. Dans les circonstances actuelles et pour l'avenir immédiat, ce pétrole demeure très coûteux et des dispositions spéciales sont nécessaires pour s'assurer que sa production sera concurrentielle....

Une maison économique faite de soufre

M. Witold Rybcynski, architecte, et un groupe de ses confrères, de l'université McGill, ont cherché un autre moyen de construire des maisons à bon marché, en pensant surtout, il est vrai, aux populations des pays en voie de développement.

En quête de matériaux moins coûteux pour les familles à revenus modiques, ils ont inventé un nouveau produit, composé de soufre et d'un agrégat comme le sable, ce qui pourrait remplacer le béton conventionnel.

Le soufre est un résidu industriel, vendu six dollars la tonne, provenant de la désulfurisation anti-pollution du gaz et du pétrole, et il est produit en vastes quantités en Alberta.

Ce mélange d'agréats (sable, gravier, terre, argile) et de soufre (environ 30%) offre plusieurs avantages dans la construction de blocs pouvant servir de matériaux de construction. Les blocs ont une aussi bonne résistance que le béton; ils durcissent très vite et ils sortent facilement des moules, vu qu'ils ne requièrent pas d'eau.

Le nouveau matériau isole mieux que le béton, il est à l'épreuve de l'eau et facilement recyclable. On peut aussi mélanger le soufre avec plusieurs sortes d'agréats. Le prix du soufre est très bas en ce moment, mais le Québec devrait cependant l'importer de l'Ouest du Canada.

Un autre désavantage c'est qu'en cas d'incendie des vapeurs toxiques d'anhydride sulfureux se dégageraient du produit. Les murs pourraient aussi se liquéfier, mais ils ne s'enflammeraient pas, car le mélange agrégat-soufre est à l'épreuve du feu.

Tout en faisant l'expérience de construire une maison d'été en soufre, le groupe de McGill a voulu aussi étudier divers aspects écologiques: recyclage de l'eau par énergie solaire, production d'électricité au moyen d'une éolienne, etc.

Les murs de soufre n'ont coûté que \$34; la maison complète, elle, a coûté seulement \$1,901.